

Au fil des vallons

Mars 2023 - n°54



**ASTUCES ET CONSEILS
POUR LE JARDIN**
p. 8-9

vallons-de-l'Erdre

LOIRE ATLANTIQUE

© Freepik

Mercredi 1^{er} février • À l'approche de la coupe du monde de rugby qui aura lieu en France du 8 septembre au 28 octobre 2023 et grâce à la collaboration du Rugby Club du Pays d'Ancenis, les enfants de l'accueil du mercredi vallonnois et de l'ALSH de Saint-Julien-de-Vouvantes ont pu découvrir les joies du ballon ovale sans contact « le rugby à toucher ».

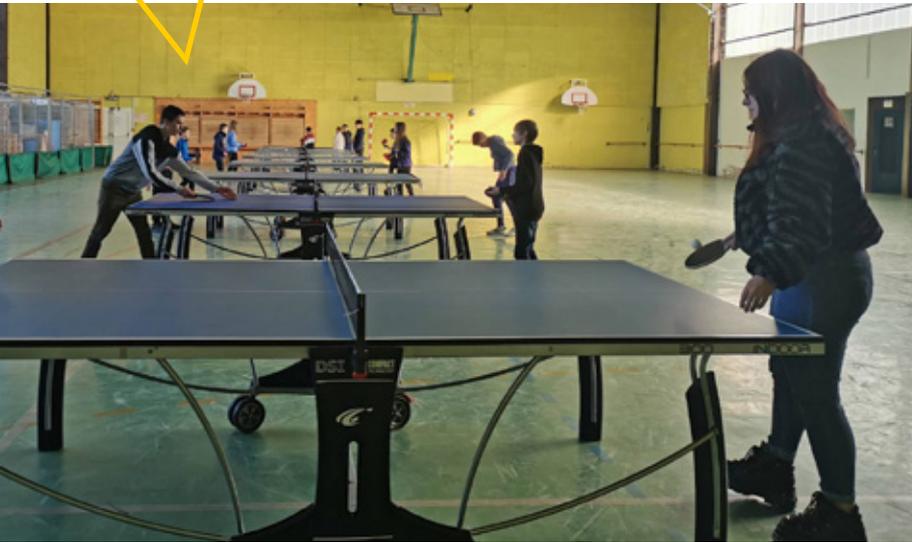


Samedi 4 février • L'ACRE a organisé la 2^e édition de la Nocturne de la Chandeleur. Un parcours unique de 9 km était proposé aux coureurs et aux marcheurs.



Jeudi 16 et vendredi 17 février • Les enfants de la Vallée des Kids, pour leurs vacances autour du thème de la photographie, ont testé le light painting. Avec des lampes de poche, ils ont laissé libre court à leur imagination.

Lundi 13 février • L'animation jeunesse a débuté les vacances scolaires par une activité tennis de table en partenariat avec le club de tennis de table de Saint-Mars-la-Jaille



Dimanche 12 février • Le Rallye des Givrés, organisé par Les Déroutillés des 3 Provinces en partenariat avec les Rouleurs Passionnés, était de passage dans rues vallonnaises et a fait étape à l'espace Paul GUIMARD.



CONTACTER LA MAIRIE

- 18 avenue Charles-Henri de Cossé Brissac
Saint-Mars-la-Jaille
44540 Vallons-de-l'Erdre
- contact@vallonsdelerdre.fr
- 02.85.29.33.00 (appel non surtaxé)
 - du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h30
 - le samedi : 9h-12h
- www.vallonsdelerdre.fr



Bulletin municipal d'information

Tirage : 2 200 exemplaires
Imprimerie Goubault
Dépôt légal : mars 2023
Mairie : 02.85.29.33.00
Courriel : communication@vallonsdelerdre.fr
Directeur de la publication : Jean-Yves PLOTEAU
Conception : service communication
Commission Vie Locale : Gaëlle TERRIEN, Mickaël VALLÉE, Olivier BÉZIE, Catherine HAMON, Magali PETITRENAUD, Thierry VANDAELE, Laëtitia NYS, Franck COUTY, Thierry MARQUIS, Nicolas LEDUC, Frank GUILLAUMEUX, Dominique RIOU, Marie-Danielle RICHARD, Stéphane TRÉBOUVIL
Bulletin téléchargeable sur le site internet
<http://www.vallonsdelerdre.fr>

ÉDITO

Chère Vallonnaise, cher Vallonnais,

Dans ce nouveau numéro, vous retrouverez conseils et astuces économiques et écologiques pour entretenir votre jardin à l'approche du printemps.

Les évolutions climatiques nous contraignent à changer nos pratiques. Nos actions s'inscrivent dans une démarche globale et ont pour objectif d'économiser l'énergie tout en réduisant notre impact environnemental. L'écologie est l'affaire de tous !

Afin de faire le point sur les projets en cours et à venir, les élus et moi-même nous sommes réunis le 13 février dernier pour établir des priorités. Au programme notamment en 2023 : la viabilisation des lotissements de Freigné et de Saint-Sulpice-des-Landes, la création d'équipements communaux à destination des habitants et des associations, la création de liaisons douces, des travaux de mise en conformité de l'éclairage public, l'étude et la réalisation de projets participatifs, la poursuite du programme de rénovation des écoles publiques, le projet de création d'un réseau de chaleur (secteur Jules FERRY).

La saison culturelle se poursuit ; il reste 3 spectacles. Nous espérons que vous répondrez présents. Pensez à réserver vos places à l'avance. Puis cet été, place à la 3^e édition d'Esti'Vallons !

Bien cordialement,

Jean-Yves PLOTEAU, Maire



ÉTAT-CIVIL

► Bienvenue à...



EL BAKALI MAS Lala.....19 janvier
Saint-Mars-la-Jaille

PINET Tom.....28 janvier
Freigné

BARTHELEMY Aaron.....30 janvier
Maumusson

ERMINE Hayden.....31 janvier
Vritz

AURAY Ina.....6 février
Freigné

BOISTEAU Adèle.....14 février
Freigné

► Ils nous ont quittés...



REINBOLD Guy.....3 février
86 ans | Freigné

Les naissances, mariages et décès pour lesquels les personnes et familles n'ont pas donné leur accord pour une parution dans la presse n'apparaissent pas dans cette colonne.

COMPTE-RENDU

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2023

► **Projet de création d'une chaufferie à bois déchiqueté et d'un réseau de chaleur sur le secteur de l'école Jules FERRY**

Le conseil municipal, lors de la séance privée en date du 18 juillet 2022, a émis un avis favorable à la mise en place d'une chaufferie à bois déchiqueté et d'un réseau de chaleur au bénéfice des bâtiments communaux suivants : salle Charles-Henri de COSSÉ-BRISSAC, salle omnisport communale, espace Paul GUIMARD, groupe scolaire Jules FERRY. Le Département de Loire-Atlantique souhaite aussi bénéficier de ce réseau de chaleur pour alimenter le collègue Louis PASTEUR.

Le conseil municipal a décidé de lancer une consultation d'entreprises pour le marché de maîtrise d'oeuvre relatif à ce projet.

► **Fourniture et pose de panneaux de signalisation permanente et fourniture de numéros de voirie dans le cadre du plan d'adressage communal**

Le conseil municipal a décidé de lancer une consultation d'entreprise pour le marché public relatif à la fourniture et la pose de panneaux de rue, de plaques de rue, de panneaux de localisation (panneaux de lieux-dits endommagés à remplacer), et à la fourniture seule de plaques de numéro avec leur système de fixation.

► **Terrassement au plan d'eau de La Fontaine aux Merles**

Le site du plan d'eau de la Fontaine aux Merles accueille chaque année le festival « Ô Mauvais Buisson » organisé par l'association La Maumission. Afin d'adapter l'aire d'accueil des festivaliers et l'arrière-scène à l'affluence grandissante chaque année, il est proposé d'agrandir l'esplanade d'environ 520 m² en procédant à des travaux de terrassement et de création d'un talus côté est de l'esplanade. Une consultation d'entreprise a été lancée.

► **Périodicité de parution des bulletins municipaux « Au fil des Vallons »**

Le conseil municipal a décidé que la périodicité de parution du bulletin municipal « Au fil des Vallons » sera bimestrielle à compter de septembre 2023. Un agenda des associations sera créé et déposé dans quelques commerces.

Planning de parution

- Septembre, novembre, janvier, mars, mai, juillet : bulletin distribué dans les boîtes aux lettres
- Octobre, décembre, février, avril, juin : agenda des associations à disposition dans les mairies déléguées et quelques commerces

► **Adhésion à l'application « IntraMuros »**

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à l'application IntraMuros à compter du 1^{er} avril 2023. IntraMuros est une application mobile mutualisée qui permet aux communes et aux intercommunalités françaises de diffuser leurs informations auprès des citoyens. Les associations, écoles, commerces et médiathèques peuvent ajouter du contenu sous le contrôle de la collectivité.



► Retrouvez l'ensemble des délibérations prises par le conseil municipal sur www.vallonsdeleirdre.fr/listes/conseil-municipal/

Prochain conseil municipal : MARDI 28 MARS à 19h

FRANCE SERVICES

NOUVELLE OBLIGATION DE DÉCLARATION POUR LES PROPRIÉTAIRES

À partir du 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1^{er} juillet 2023. La loi de finances pour 2020 a mis en place cette nouvelle déclaration d'occupation des logements à effectuer par les propriétaires.



► Plus d'informations sur www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16336

CCAS

OPÉRATION TOUTES POMPES DEHORS

Du 20 mars au 1^{er} avril : collecte de chaussures



Cette grande collecte de chaussures usagées (toujours portables) organisée par l'Association Onco Plein Air (AOPA) permet de financer des séjours de vacances pour les enfants atteints de tumeurs et leucémies.

En déposant vos paires de chaussures dans un collecteur présent dans chaque mairie déléguée à partir du 20 mars et jusqu'au 1^{er} avril, vous offrirez des moments précieux de répit et d'évasion pour les enfants qui se battent contre un cancer soignés au CHU de Nantes.

CULTURE

VOTRE PORTRAIT DANS LES DÉCORS DU SPECTACLE SOUFFLE !



Souffle !, nouveau spectacle jeune public de la Compagnie Charabia, sera joué pour la 1^{re} fois dans le cadre de la 20^e édition du festival *Ce soir, je sors mes parents* organisé par la COMPA du 21 au 23 octobre 2023, édition qui aura lieu à Vallons-de-l'Erdre.

Les artistes, Mathilde LECHAT et Jérôme BLIN, sont intervenus auprès de l'accueil de loisirs La vallée des kids jeudi 23 et vendredi 24 février à l'espace Paul GUIMARD. Par petits groupes, Mathilde LECHAT a invité les enfants à explorer des actions ludiques autour du souffle : souffler sur une bougie, dans un ballon, des plumes, des cheveux, de la farine... Jérôme BLIN, le photographe, a fait des prises de vues pendant ces ateliers.

À la fin de la journée, les parents venant chercher leurs enfants ont également été invités à se faire prendre en photo, seuls ou en famille.

Les photos seront utilisées dans la scénographie du spectacle jeune public *Souffle !*. Autour du public, des portraits de personnes de tout âge et de toute origine, en action de souffler, apparaîtront et structureront l'espace. Imprimés sur des tissus, les portraits donneront à voir un monde rempli d'une humanité expressive qui respire, joue avec son souffle...

Éléments à part entière du spectacle, les portraits voyageront avec lui tout au long de son exploitation.

COLLÈGE

AU COLLÈGE LOUIS PASTEUR, ON MANGE LOCAL, BIO ET BON !

Au collège Louis PASTEUR, on ne plaisante pas avec la cuisine. C'est même une fierté d'afficher autant de menus variés, préparés pour la grande majorité avec des produits bio et souvent locaux, mitonnés avec passion par le chef, Eddy FLOCH, et son équipe.



Allons le voir pour lui demander comment il réalise ce tour de force quotidien pour nourrir les 300 bouches qui fréquentent la demi-pension de l'établissement.

Depuis combien de temps travaillez-vous au collège ?

Je suis arrivé en septembre 2013, soit bientôt 10 ans.

Pourquoi avoir choisi le métier de cuisinier en restauration scolaire et pas en restaurant classique ?

J'ai commencé ma carrière dans un restaurant étoilé, puis j'ai travaillé dans des restaurants traditionnels ; ensuite j'ai décidé de me diriger vers la collectivité car je souhaitais apprendre la gestion d'équipe et la gestion financière car j'avais le projet d'ouvrir un camping.

Cela ne s'est pas fait et je suis resté en collectivité car je trouvais les horaires adaptés à ma vie de famille.

Au-delà de la cuisine elle-même, quel est le quotidien d'un chef cuisinier dans un collège ?

La journée commence par la réception de marchandises, la vérification de la bonne marche des réfrigérateurs, la réalisation des repas, puis leur distribution et ensuite le ménage de la cuisine, la réalisation du coût matière de cette journée et les commandes pour les jours à venir.

Qu'est-ce qui est important pour vous dans votre métier ?

L'important pour moi, c'est la satisfaction de nos élèves. Que ce soit au niveau gustatif, quantitatif, mais j'aime aussi leur faire découvrir de nouvelles choses (telles que les légumes

oubliés, les recettes du monde, les fruits exotiques, etc.) tout en respectant l'équilibre alimentaire imposé.

Mais Eddy FLOCH ne s'arrête pas là. Il travaille en cohésion avec l'équipe enseignante pour proposer des ateliers culinaires (nuggets, tartes...) pour expliquer le « fait maison » aux élèves, intègre ses menus dans la semaine des cultures européennes avec des plats thématiques, fait goûter des fleurs comestibles aux élèves et n'hésite pas à embellir ses fourneaux avec des affiches illustrant l'origine de ses produits.

Laissons maintenant la parole aux élèves, qui sont sans nul doute les meilleurs ambassadeurs de ce lieu chéri dans l'établissement de Vallons-de-l'Erdre.

« J'aime bien la cuisine du collège, c'est bon. » Tiwel P.

« Les cuisiniers sont drôles et sympas, et en plus on mange bien. » Jeanne B.

« La nourriture est bonne au collège. » Noa M.



COLLÈGE

CAMPS DE CONCENTRATION : ESTHER SENOT TÉMOIGNE

Esther SENOT, 92 ans, tient promesse, promesse faite à sa sœur juste avant qu'elle disparaisse, engloutie par la géhenne que fut et qu'est encore Birkenau : témoigner.



Face aux élèves des classes de 3^e du collège Louis PASTEUR, Madame SENOT a une nouvelle fois raconté son histoire, luttant contre l'oubli.

« À Birkenau, on ne voit rien » déclarait Ginette KOLINKA, autre rescapée des camps. La parole comme arme contre le projet nazi. Ce projet visait à l'effacement d'un peuple, d'une culture, d'un crime. La transmission est alors essentielle. Elle permet la mémoire, mémoire qui « se distingue de l'histoire, en ce qu'elle désigne une relation personnelle, directe ou par intermédiation familiale, d'un événement du passé lourd de conséquences ». [Simone VEIL]

Lundi 23 janvier, au cours de ce témoignage, le devoir de mémoire a pris tout son sens. À nous, auditeurs, d'en tirer les leçons afin d'éviter que l'histoire ne se répète.



« Moi
Ceija
je dis
qu'Auschwitz vit
et respire
aujourd'hui encore en moi
je sens aujourd'hui encore
la souffrance
Chaque brin d'herbe, chaque fleur
là-bas
est l'âme d'un mort »

Ceija STOJKA, *Auschwitz est mon manteau*. Et autres chants tsiganes, 2018

CULTURE

BILLETTERIE DU FESTIVAL HARPES AU MAX

Le concert de Laurent VOULZY, temps fort du festival, sera accueilli le 13 mai 2023 à l'église Saint Médard. Pour l'occasion, une billetterie sera mise en place à la mairie déléguée de Saint-Mars-la-Jaille à compter du 4 avril.

► Plus d'informations sur le festival :
www.harpesamax.com

FIBRE OPTIQUE

ÊTES-VOUS ÉLIGIBLE ?



Scannez pour vous rendre sur la cartographie et suivre l'éligibilité de votre adresse au raccordement à la

fibres optiques. Le suivi est actualisé de façon hebdomadaire.

Si vous êtes éligible à la fibre optique, vous pouvez dès lors contacter un fournisseur d'accès à Internet. La présence des opérateurs sur le réseau peut varier en fonction de votre lieu d'habitation. Il vous appartient de les contacter directement pour vérifier votre éligibilité à leurs offres.

Une fois votre contrat signé, votre opérateur vous propose un rendez-vous pour l'installation.

Le jour du rendez-vous, le technicien achemine la fibre à l'intérieur de votre logement et vous fournit le matériel nécessaire (box). Comptez entre 2 et 4 heures pour l'installation.



► Pour tout savoir sur la fibre, rendez-vous sur numerique.loire-atlantique.fr ou contactez le 0 800 80 16 44



Luc LÉPICIER, 2^e adjoint
Responsable du pôle Aménagement du territoire

« Depuis plusieurs années, nous prenons conscience que les sécheresses sont de plus en plus longues et sévères. C'est pourquoi il est important que chacun respecte et économise l'eau au maximum. Vous trouverez ci-dessous quelques procédés qui vous guideront dans les bonnes pratiques à mettre en place. Comme vous, la commune se doit de respecter les arrêtés mis en place ; c'est pourquoi la commission communale aménagement du territoire va travailler en collaboration avec les agents des espaces verts pour redéfinir des plantations adaptées à nos parterres (plantes résistantes, demandant peu ou pas d'arrosage, couvrantes au maximum). Qui de mieux que ces personnes pour nous conseiller, surtout que ce sont eux qui les bichonnent par la suite. Des cuves de 20 000 L pour la récupération d'eau de pluie vont être installées sur les secteurs de Freigné et Saint-Mars-la-Jaille pour test. Si cet investissement est concluant dans son fonctionnement, nous pourrions le mettre en place sur les autres communes, voire multiplier ces réservoirs sur celles qui en auront le plus besoin. 20 000 L d'eau par commune déléguée permettraient de tenir en moyenne 10 semaines. »



LE COMPOST, UN TERREAU « MAISON »

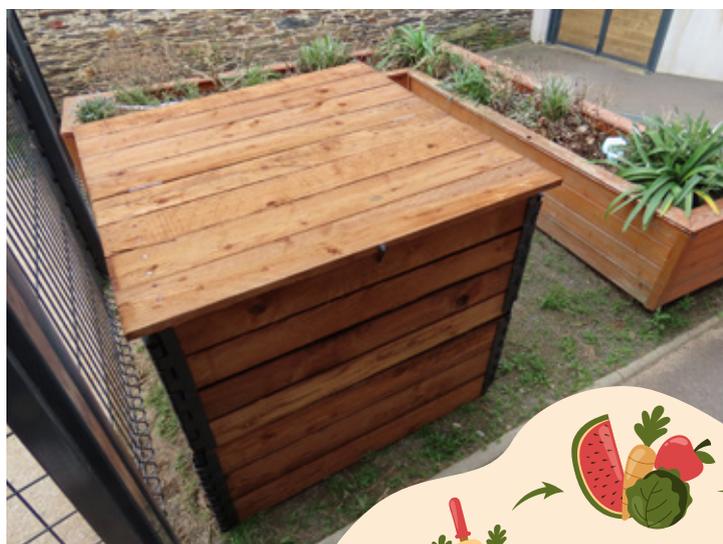
Le compostage est une décomposition naturelle des déchets organiques (épluchures de légumes, restes de repas, déchets de jardin...), associant matières humides (déchets de cuisine, du potager) et matières sèches (feuilles mortes), par des micro-organismes présents dans le sol (bactéries, champignons, acariens, vers...) en présence d'eau et d'air. Après plusieurs mois, on obtient un produit organique comparable à du terreau, utile pour le jardinage, appelé compost.

Le processus de compostage peut prendre de 2 mois à 2 ans. Un compost mûr, prêt à l'emploi, a un aspect homogène, une couleur sombre, une agréable odeur de terre de forêt et une structure grumeleuse (sa texture est fine et friable). Vous ne pouvez plus y identifier les déchets d'origine, à l'exception de ceux qui ne se décomposent pas ou lentement (coquilles d'œuf, trognons de chou, morceaux de bois...).

Comment l'utiliser ?

- Pour un potager, le compost (3 kg/m² pour des plantes gourmandes) est étalé sur le sol et recouvert d'un paillis (feuille morte, tonte de pelouse, paille, ...).
- Pour semer une pelouse ou des plantes d'ornement, prévoir 2 - 3 kg /m² et étaler sur le sol et recouvrir d'un paillis.
- Pour planter arbres et arbustes, mélanger 20 % de compost avec la terre dans le puits de la plantation.
- Pour protéger le sol, en couche de paillis, répartir une couche de 3 à 5 cm en surface sans mélanger et recouvrir d'un paillis.
- Pour les jardinières, mélanger 20 à 30 % de compost avec de la terre ordinaire.

► Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com, rubrique Vie quotidienne, Jardiner autrement



AIDE AU COMPOSTAGE

Pour accompagner les foyers dans la réduction de leurs déchets, limiter la présentation du bac ou des sacs d'ordures ménagères, la COMPA soutient le compostage individuel. Elle participe financièrement au coût du composteur en remboursant 40 € aux usagers du territoire qui en font la demande.



LE PAILLAGE, L'ALLIÉ DES JARDINIERS

Dans la nature, le sol est recouvert de feuilles mortes et de débris végétaux : c'est la litière, qui abrite une faune riche et active. Le paillage (ou mulch) s'en inspire directement, une solution idéale pour valoriser les déchets verts du jardin, moins technique et moins exigeante que le compostage.

La technique du paillage est toute simple : il suffit de couvrir la terre de votre jardin avec des débris de végétaux pour la nourrir et la protéger ! Pour pailler, on peut utiliser des tontes de pelouse, des feuilles mortes, des brindilles ou des déchets végétaux de cuisine.

Avant de pailler

- Retirez toutes les herbes indésirables et leurs racines
- Faites si possible un léger apport de compost
- Arrosez

Comment pailler ?

Vous pouvez pailler dans votre jardin, votre potager, votre verger : au pied des arbustes, sous les haies, entre les rangs du potager, au pied des rosiers et des massifs floraux, dans les jardinières et les pots de fleurs...

- Étendez des couches de paillis de 3 à 5 cm environ (davantage pour les feuilles mortes) au pied des plantes, sur un sol ameubli.

- N'enfouissez pas le paillis.
- Évitez de recouvrir le collet des plantes.
- Arrosez une fois le paillage mis en place.
- Rajoutez du paillis pour conserver l'épaisseur initiale.

Pailler au bon moment

- En début de saison de culture, quand les graines sont bien germées.
- En été, quand il fait très chaud, en paillant sur sol humide.
- En automne pour protéger les plantes avant l'hiver et éviter de laisser le sol nu.

Quand retirer le paillage ?

- Au début du printemps, au potager, ce qui laisse le sol se réchauffer rapidement et évite la prolifération des parasites (au jardin d'agrément, écarter-le seulement si vous prévoyez des plantations).
- Lors des semis, car le paillis pourrait gêner leur levée : écarter soigneusement le paillis en veillant à ne pas l'enfouir.
- Au moment de planter : cela évite de mélanger paillis et terre au contact des racines.

ÉCONOMISER L'EAU

L'eau est, pour la vie animale comme végétale, un élément indispensable. Cette ressource est à préserver, d'autant plus en été !

Privilégiez l'eau de pluie

Le coût de l'eau de pluie est moindre car l'utiliser ne demandera que l'investissement d'un récupérateur d'eau.

Comment minimiser le recours à l'eau à long terme ?

- Penser au paillage : un des nombreux avantages du paillage est de conserver l'humidité du sol. Il permet aussi de recréer une couche d'humus qui retient l'eau - réserve utile du sol.
- Privilégier les plantes autochtones : lors de vos plantations, il faut privilégier les espèces indigènes. Elles sont plus adaptées au climat local ; les précipitations leur suffisent.
- Travailler légèrement le sol : un vieil adage affirme « qu'un binage vaut deux arrosages ». Le fait de gratter le sol avant d'arroser permet de créer des interstices qui stockeront l'eau.
- Arroser à la bonne heure : il est préférable d'arroser tôt le matin ou tard le soir quand les températures sont plus fraîches afin d'éviter l'évaporation de l'eau, surtout lors de fortes chaleurs !

LES INTERDITS

- Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. Des solutions alternatives au brûlage, adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air, existent : le compostage, le broyage et le paillage, la déchèterie.
- Il est interdit de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires, sauf si ces produits sont considérés comme produits de biocontrôle, autorisés en agriculture biologique ou classés à faible risque.

SCOT

DES RÉUNIONS PUBLIQUES POUR DESSINER L'AVENIR DU PAYS D'ANCENIS

À vos agendas ! La COMPA organise 4 réunions publiques en mars et avril dans le cadre de la révision générale du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). De cette stratégie d'aménagement du territoire découle le cadre de vie de demain.

Quel avenir pour le Pays d'Ancenis ? C'est tout l'enjeu du SCoT. Il définit les grandes orientations et les règles d'aménagement à un horizon de 20 ans sur le territoire. Sa portée est large et touche au quotidien de chacun : accueil de la population et des entreprises, production de logements, équipements et services, développement urbain, préservation des espaces (agricoles, naturels...) et des ressources, etc.

Approuvé en 2014 par le conseil communautaire, sa révision a été engagée en 2019. Après la phase de diagnostic, la COMPA définit actuellement le projet d'aménagement. Le projet sera

présenté aux habitants lors de réunions organisées dans les 4 secteurs du Pays d'Ancenis :

- secteur est : mardi 21 mars à 20h à l'espace Alexandre GAUTIER à Loireauxence
- secteur nord : jeudi 23 mars à 20h à l'espace Paul GUIMARD à Vallons-de-l'Erdre
- secteur centre : lundi 3 avril à 20h à l'espace Édouard LANDRAIN à Ancenis-Saint-Géréon
- secteur ouest : mardi 11 avril à 20h à l'espace culturel Le Préambule à Ligné

Vous pouvez d'ores et déjà faire part de vos éventuelles remarques à scot@pays-ancenis.com ou sur le registre à l'accueil de la COMPA.

► Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com > Nos actions > Aménagement du territoire > Schéma de Cohérence Territoriale

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

BATEAU SUR L'EAU CHANGE DE NOM

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) Bateau sur l'eau changent de nom et sont maintenant gérés par le SIVOM du Secteur de Riaillé, le SIVU de l'Enfance d'Ancenis-Saint-Géréon et la commune de Mésanger.

Le LAEP La Bulle de Loire est ouvert tous les lundis de 9h à 12h à la Maison de l'enfance à Ancenis-Saint-Géréon.

Le LAEP La Ritournelle est ouvert tous les mardis de 9h à 12h à la Maison des associations à Mésanger.

Le LAEP La Bulle d'Erdre est ouvert tous les jeudis de 9h à 12h à L'Orange Bleue à Riaillé.



Ce lieu est pour vous parents, si vous souhaitez :

- rencontrer d'autres parents,
- échanger autour de la relation parents-enfants,
- prendre un temps privilégié pour jouer avec votre enfant,
- faire une pause dans votre quotidien.

Et pour les enfants qui peuvent :

- découvrir et partager,
- jouer avec d'autres enfants et parents.

Ces lieux sont accessibles aux parents et aux enfants de 0 à 4 ans, sans inscription et gratuitement. Deux professionnels sont présents pour vous accueillir (fermés pendant les vacances scolaires).

LOGEMENT

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

Ce dispositif, développé au sein de la Région des Pays de la Loire en complément de l'offre Habitat Jeunes, vise à répondre aux besoins des jeunes (15-30 ans) salariés, en apprentissage, en stage ou en formation.

Le principe est de mettre en relation des personnes en recherche d'hébergement et des hébergeurs potentiels, au plus près de leur lieu d'emploi ou de formation. L'association travaille donc avec des hébergeurs du territoire du Pays d'Ancenis, solidaires et engagés, qui souhaitent contribuer à la réalisation des projets des jeunes sur le territoire en mettant à disposition une chambre meublée avec accès cuisine et salle de bain.

Du côté de l'hébergeur

Une chambre inoccupée chez vous ? Accueillez un(e) jeune en recherche d'hébergement. Vous bénéficiez d'un savoir-faire professionnel, d'une indemnité de séjour et vivrez une expérience enrichissante.

Du côté de l'hébergé

Vous venez de trouver un emploi, un stage, une formation sur le territoire ? Habitat Jeunes du Pays d'Ancenis vous propose une solution solidaire à proximité de votre lieu de travail, de stage ou de formation. Vous bénéficiez d'un hébergement approuvé, d'un tarif abordable, d'un soutien professionnel tout en créant des liens sur ce nouveau territoire.

► Renseignements : accueil@habitatjeunes-paysancenis.com - 02.40.83.23.48 - habitatjeunes-paysancenis.com

TENNIS DE TABLE

LES ÉLÈVES S'ESSAIENT AU TENNIS DE TABLE

Le tennis de table de Saint-Mars-la-Jaille a mis à disposition des écoles primaires de la commune les tables ainsi que le robot serveur.



Cinq classes de Jules FERRY et deux classes de Sainte Thérèse ont pratiqué chacune 4h cette discipline entre décembre et février. Henri GUINGAN, chargé par le président Jean-François BARTEAU de préparer la salle, a eu le plaisir de côtoyer ces jeunes et leurs professeurs. Tous ont été satisfaits ; pour beaucoup c'était la première fois qu'ils touchaient une raquette. Cinq d'entre eux ont déjà rejoint le club, qui espère que d'autres suivront. Merci aux professeurs et aux enfants pour l'ambiance créée lors de ces séances.

Pour ceux qui voudraient rejoindre le tennis de table de Saint-Mars-la-Jaille, vous pouvez venir le mardi de 17h30 à 19h (entraînement pour tous) et le jeudi de 18h à 19h30 (entraînement pour les jeunes dirigé par Sébastien).

► Contact : Jean-François BARTEAU à jean-jean_1@outlook.fr ou au 06.50.12.26.22 / Hakim à lafdouli@gmail.com ou au 06.16.08.06.75 / Henri GUINGAN à henri.guingan@orange.fr ou au 06.60.06.35.41

FOYER RICHEBOURG

LE FOYER RICHEBOURG OUVRE UN CAFÉ ASSOCIATIF

Dans le cadre de sa volonté d'inclusion des personnes accueillies, le foyer Richebourg a eu l'idée d'ouvrir un café associatif sur le secteur de Vritz.

Cet espace sera un lieu d'échanges, de rencontres et de partage. Il sera, dans un premier temps, tenu par les résidents du foyer mais si des personnes sont intéressées pour s'y associer, elles sont les bienvenues.



Le café proposera des boissons chaudes, des jus de fruits et des sirops.

Au fil du temps, des activités diverses et variées pourront s'y dérouler en fonction des idées de chacun.

Rendez-vous à partir du 6 avril pour partager un moment de convivialité tous les jeudis de 10h à 12h dans la salle Marie BRÉMONT.

Le Foyer Richebourg vous y attend nombreux !

LES AMIS DU PATRIMOINE DE FREIGNÉ

À FREIGNÉ, LE CLOCHER « REPARLE »

Les habitants de Freigné et les membres de l'association Les Amis du Patrimoine de Freigné se réjouissent de réentendre, depuis le dimanche 8 janvier, le clocher de l'église sonner les heures et demi-heures. Silencieux depuis novembre 2020, l'horloge reprend enfin sa mission de toujours de rythmer la vie de la journée. L'espoir de tous est que l'horloge, encore hors service, puisse prochainement aussi donner à nouveau la « bonne heure » à celles et ceux qui, en passant, contemplant le clocher. L'espoir est aussi de voir l'église rouvrir au public « prochainement » comme annoncé par Monsieur le Maire Jean-Yves PLOTEAU lors des vœux à Freigné le 13 janvier.

► Toute personne intéressée à la sauvegarde du patrimoine peut rejoindre les membres de l'association. Contact : lesamisdupatrimoinedefreigne@gmail.com

RÉCOMPENSE

JOANNA PASSELANDE RÉCOMPENSÉE POUR SON ENGAGEMENT



Le 11 février avait lieu l'assemblée générale de l'UNC de Saint-Mars-la-Jaille réunissant cinquante personnes. À cette occasion, Madame Joanna PASSELANDE a reçu la médaille départementale "argent" pour son engagement au judo depuis 13 ans. Elle lui a été remise par Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire de Vallons-de-l'Erdre. Son fils Evan porte drapeau du Souvenir français lui a remis le diplôme.

► Quelqu'un de méritant dans vos associations, contactez Henri GUINGAN au 06.60.06.35.41 ou à henri.guingan@orange.fr

APE VRITZ

LA FÊTE DU PRINTEMPS APPROCHE



Après plusieurs annulations du marché de printemps en raison des conditions sanitaires, c'est avec joie que l'association des parents d'élèves de Vritz vous donne rendez-vous le dimanche 2 avril.

L'occasion pour elle d'innover sur une Fête du printemps : producteurs locaux, auto-entrepreneurs, VDI (Vendeur à Domicile Indépendant), structure gonflable, bar, restauration (galettes cuites au feu de bois...), mini-ferme et concours de palets sont au programme.

Réservez votre date ! Et surtout, producteurs locaux, VDI, auto-entrepreneurs... n'hésitez pas à prendre contact avec l'association pour réserver votre emplacement ou pour tout renseignement.

► Contact : apevritz@orange.fr ou Aurore Paudouie au 06.30.71.25.89

SAINT M'ART

DU NOUVEAU À LA SAINT M'ART BOUTIQUE

La boutique s'est refait une beauté à l'approche des beaux jours et a le plaisir de vous présenter ses nouveaux arrivants.

- Sylvie [L'Art-Le-Quin de verres], maître-verrier, réalise des panneaux pour intérieur et extérieur en montage au plomb, des objets décoratifs (montage Tiffany) et utilise le travail du fusing pour les arts de la table.
- Maw [Arbre Finomy] et ses illustrations personnalisées sur mugs et autres supports (pyrogravure sur bois ou cuir, réalisation à l'encre de chine, acrylique, aquarelles).
- Anne [Larelart] avec ses toiles et créations de Quilling (étroites bandes de papier enroulées, tournées et collées sur elles-mêmes et fixées sur un support ou dans un cadre).
- Cyrielle [Cycy's World] avec ses illustrations, bijoux et objets de décoration en bois et macramé.
- Galina [Atelier Maison de Mathilde] et ses objets de décoration au style steampunk ou nautique tous droits sortis de l'univers de Jules VERNE.
- Karen et Ely toutes deux artistes peintres qui viennent enrichir notre galerie d'art dans la deuxième pièce de la boutique.
- Et enfin côté producteurs, l'association a l'immense plaisir d'accueillir Henri SÉCHER et ses chocolats.

Autant de nouveautés à venir découvrir à la boutique aux côtés de vos créatrices habituelles : Matirécup, L'Univers de Béa, Pik et Pik & Créagram, Fondants de Délices, Les Trouvailles de Flo, Recto Maroquinerie, La Fée du Bois, et Les Désirs de Caroline qui vous proposent de nouvelles créations en liège pour cette nouvelle année et change d'identité pour devenir Lisica.

La boutique est ouverte du mardi au samedi de 9h à 13h et de 15h à 19h, le dimanche de 9h à 13h. N'hésitez pas à la suivre sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer des nouveautés, des événements, des permanences et des promotions !

► Contact : saintmartboutique@gmail.com / Facebook : Saint M'Art boutique / Instagram : [saint_m_art](#)

SECOURS CATHOLIQUE

LE SECOURS CATHOLIQUE PRÉPARE LES VACANCES D'ÉTÉ

L'équipe Accueil Familial de Vacances prépare les séjours d'enfants qui auront lieu cet été pendant 15 jours. Pour cela, les bénévoles doivent trouver des familles qui acceptent d'ouvrir leur foyer.

Au niveau du Pays d'Ancenis, une réunion d'information est organisée le vendredi 14 avril à 20h au centre Saint-Jean à Ancenis-Saint-Géréon (80 boulevard Ronsard) pour présenter ce bénévolat.

► Renseignements : Maryline GUERY à afv.440@secours-catholique.org

LA BOÎTE À MALICE

LE MARCHÉ DES P'TITS LOUPS S'ORGANISE

La Boîte à Malice organise la 24^e édition du « Marché des P'tits Loups » : bourse aux vêtements enfants de 0 à 14 ans, vêtements de grossesse (possibilité d'essayage sur place), matériel de puériculture, jeux (tout âge), jouets, vélos, déguisements, livres... (pas de jeux vidéo). Cette bourse se déroulera les 25 et 26 mars à la salle polyvalente de Bonnœuvre.



Soyez curieux, retrouvez le chemin des bourses éphémères pour trouver des petits trésors pour vos loulous ! Les Malicieuses vous attendent nombreux(euses) !

▶ Et si vous avez envie de rejoindre l'association, n'hésitez pas à la contacter sur boite.a.malice@gmail.com

APEL SAINTE ANNE

LES ÉVÈNEMENTS À VENIR

Vente de brioches en porte à porte

Le week-end du 17 au 19 mars, des parents bénévoles missionnés par l'école passeront chez tous les habitants de Freigné pour proposer la vente de brioche de Vendrennes.



Carnaval

Lundi 20 mars - départ à 14h30 de l'école. Comme l'année dernière, les enfants de l'école Sainte Anne défilent dans les rues de Freigné (tour de l'église puis retour par la salle municipale). N'hésitez pas à sortir devant vos maisons pour les saluer.

Collecte de papier

Déposez vos papiers le samedi 25 mars de 9h à 12h à l'école Sainte Anne.

Bourse printemps / été

La Bourse aura lieu le 1^{er} avril à la salle omnisports de Freigné de 8h30 à 14h30. Vous y trouverez des vêtements enfants de 0 à 16 ans, des jouets et jeux d'intérieur et d'extérieur, des livres, des vêtements de grossesses et des articles de puériculture.

Pour déposer, inscription obligatoire à bourseauxvetementsecolefreigne@gmail.com

Dépôt le vendredi 31 mars de 16h30 à 19h et retrait des invendus le 1^{er} avril de 17h à 19h



CINÉMA JEANNE D'ARC

AU CINÉMA CE MOIS-CI

MERCREDI 1^{ER} MARS

- Maurice le chat fabuleux : 15h
- Ant-Man et la Guêpe : Quantumania : 20h30

VENDREDI 3 MARS

- Un petit miracle : 20h30
- Ant-Man et la Guêpe : Quantumania : 22h30

SAMEDI 4 MARS

- Maurice le chat fabuleux : 15h
- Ant-Man et la Guêpe : Quantumania : 20h30
- Terrifier 2 : 22h30

DIMANCHE 5 MARS

- Un homme heureux : 15h

LUNDI 6 MARS

- Un petit miracle : 15h
- Un homme heureux : 20h30

MERCREDI 8 MARS

- Zodi et Téhu, frères du désert : 15h
- Creed 3 : 20h30

VENDREDI 9 MARS

- Creed 3 : 20h30 et 22h30

SAMEDI 10 MARS

- Zodi et Téhu, frères du désert : 15h
- Les choses simples : 20h30
- Creed 3 : 22h30

DIMANCHE 11 MARS

- Les choses simples : 15h

LUNDI 13 MARS

- Les choses simples : 15h
- Creed 3 : 20h30

MERCREDI 15 MARS

- Titina : 15h
- Les petites victoires : 20h30

VENDREDI 17 MARS

- La grande magie : 20h30
- Projet Wolf Hunting : 22h30

SAMEDI 18 MARS

- Titina : 15h
- Les petites victoires : 20h30
- Projet Wolf Hunting : 22h30

DIMANCHE 19 MARS

- Les petites victoires : 15h



Scannez pour consulter la programmation ou rendez-vous sur cinema.jeanne-darc.free.fr/

f Page Facebook @Cinema.Jeanne.D.Arc

AGENDA

JEUDI 2 MARS

Rencontre du club

par le Club de la Fraternité
13h30, salle du club (Vritz)

Rencontre mensuelle

par le Club des Jonquilles
Belote et jeux divers
14h, salle du Lavoir

Loto

par La Pause Solid'Erdre avec le service Animation Lien Social de l'ADAR

14h30-16h30, La Pause Solid'Erdre

► Inscription au 09.77.33.69.77

VENREDI 3 MARS

Trico'Thé

par Biblio'fil

Venez avec votre tricot, votre crochet, votre broderie en cours pour partager un moment convivial autour d'un thé ou d'un café.

15h-17h, bibliothèque Porte-Plume

Spectacle Potiche

VallonScènes - théâtre, comédie



À partir de 12 ans

Tarifs : 5/10/12 €

20h30, espace Paul GUIMARD

► Réservez sur www.vallonsdelerdre.fr

SAMEDI 4 MARS

Collecte de papier

par l'APEL de l'école Sacré Cœur
10h30-12h, école Sacré Cœur

Assemblée générale

par l'association pour le don de sang bénévole
10h45, salle polyvalente (Bonnœuvre)

SAMEDI 4 MARS

Loto

par l'APEL de l'école Sacré Cœur



Ouverture des portes dès 12h
2 000 € de lots

Tarif : 2 € la carte

Buvette et restauration sur place

14h, espace Paul GUIMARD

► Réservez au 06.62.12.36.31 (SMS possible)

Concours de palets

par les Espoirs Freignéens



Laiton sur plomb - en doublette
Buvette et restauration sur place
7 € par joueur

Inscriptions à partir de 13h

14h, salle omnisports (Freigné)

► Renseignements au 06.29.69.41.02

Spectacle de Bruno BLONDEL

par l'Amicale des chasseurs de Maumusson



Imitateur, humoriste

Un spectacle pour tous, chansons, sketches... Une soixantaine d'imitations d'hier à aujourd'hui
Tarifs : 12 € adulte, 6 € enfant de moins de 12 ans

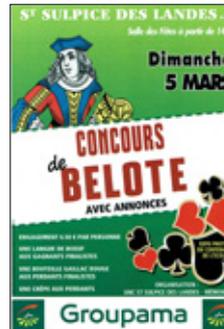
20h30, salle des Hêtres

► Réservez au 02.40.97.63.35 ou 02.40.97.60.02 (après 18h)

DIMANCHE 5 MARS

Concours de belote avec annonces

par l'UNC de Saint-Sulpice-des-Landes - Mémoire



Engagement 6,50 € par personne

14h, salle des fêtes (Saint-Sulpice-des-Landes)

Thé dansant

par Fleurs et Ambiance



Animé par l'orchestre Cascade
Tarif : 10 € boissons et pâtisseries comprises

14h30-19h30, espace Paul GUIMARD

MERCREDI 8 MARS

Concours de pétanque

par l'Amicale de pétanque maumussonnaise

Inscriptions de 13h à 13h30

14h, étang de la Fontaine aux Merles

Don de sang

par l'association pour le don de sang bénévole



16h-19h30, salle polyvalente (Bonnœuvre)

► Sur rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

SAMEDI 11 MARS

Gala de judo

par le Judo des Vallons-de-l'Erdre
Ouvert à tous

Bar et restauration sur place

8h-20h, salle omnisports (Saint-Mars-la-Jaille)

La Disco

par La Maumission



De la musique actuelle et une boule à facettes pour passer une soirée de folie.

Tarifs : 10 € sur réservation,

12 € sur place,

une consommation offerte

22h-3h, salle des Hêtres

► Billetterie en ligne sur HelloAsso : <https://bit.ly/3XKRKFO> / Plus d'informations sur Instagram @la_maumission et Facebook Asso La Maumission

SAMEDI 11 ET 18, DIMANCHE 12, VENDREDI 17 MARS

Variétés de Vritz

par Vritz Variety Village



Tarifs : 6,50 € adulte, 3 € enfant de moins de 12 ans

20h30 ou 14h30, espace des Ardoisières

► Réservez au 06.29.86.91.85 ou sur www.helloasso.com/associations/association-familles-rurales-vritz

DIMANCHE 12 MARS

Randonnée pédestre - VTT - cyclo

par le Comité des fêtes de Freigné
Il y a 30 ans avait lieu la première randonnée avec 140 participants. Depuis quelques années, environ 800 personnes font le déplacement.

Circuits pédestres : 8-13-18-km
Circuits VTT : 20- 40 km
Circuit cyclo : 80 km

Café au départ
Ravitaillements sur les parcours
À l'arrivée, apéritif, repas, boisson
Inscription sur place
Tarifs : 8 € adulte, 5 € enfants de moins de 12 ans

8h, salle omnisports (Freigné)

► Renseignements au
02.41.92.01.47 ou au
02.41.92.70.29

MARDI 14 MARS

Pause enCHANTée

par la Pause Solid'Erdre

Vous aimez chanter et jouer d'un instrument ? Venez partager un moment en chansons et en musique.

14h30-16h30, La Pause Solid'Erdre

JEUDI 16 MARS

Rencontre du club

par le Club de la Fraternité
13h30, salle du club (Vritz)

VENDREDI 17, SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MARS

Les Groupies du Pianote

par la Cantaria et l'Atelier chansons adulte d'Arpège

Espace Paul GUIMARD

SAMEDI 18 MARS

Concours de belote

par le Club des Jonquilles

MAUMUSSON
Salle des Hêtres

CONCOURS DE BELOTE

Samedi 18 Mars 2023

Inscriptions à partir de 13h
Avec annonces - ouvert à tous

	1 ^{er} lot : 60€
	2 ^{ème} lot : 50€
	3 ^{ème} lot : 40€

1 lot pour Tous
7,00€ par joueur
BAR - CRÊPES

Organisé par le club des Jonquilles

13h, salle des Hêtres

DIMANCHE 19 MARS

Course nature Maumusson

par Familles Rurales de Maumusson



2 courses adultes : 8 km et 18 km
Courses enfants et marche
Bar et restauration sur place

Inscription en ligne jusqu'au 17 mars sur www.timepulse.fr ou sur place dès 8h (avec supplément)

8h, plan d'eau de la Fontaine aux Merles

► Renseignements au
02.40.97.58.29 ou à
coursenaturemaumusson@gmail.com

LUNDI 20 MARS

Coup d'pouce couture

par La Pause Solid'Erdre

Venez échanger trucs et astuces pour vous aider à faire vos petits travaux de couture.

14h-17h, La Pause Solid'Erdre

► Si vous intéressé(e), merci de contacter le 06.24.34.06.67

VENDREDI 24 MARS

Atelier cuisine + repas partagé

par La Pause Solid'Erdre en partenariat avec les Restos du Cœur

Se retrouver pour cuisiner ensemble et partager un repas dans la convivialité

10h-14h, La Pause Solid'Erdre

► Inscription avant le 19 mars au
09.77.33.69.77

Coup d'pouce numérique

par La Pause Solid'Erdre

Pour apprendre à mieux se servir de son ordinateur, sa tablette ou son téléphone

14h30-16h30, La Pause Solid'Erdre

SAMEDI 25 MARS

Collecte de papier

par l'APEL Sainte Anne

9h-12h, école Sainte Anne

SAMEDI 25 MARS

Lâcher de truites

par l'Amicale des Pêcheurs Sulpiciens

Limité à 150 pêcheurs (préventes recommandées)

Inscription sur place à partir de 8h
2 sessions : matin de 9h à 12h et après-midi de 14h à 17h

Tarifs : 10 € la session, 16 € la journée

Bar et restauration sur place

8h, zone de loisirs de Piné

► Renseignements : 06.69.52.92.99
ou asso.adps44@gmail.com

À quoi ça rime

par La Birba



Dans le cadre du Printemps des poètes, Gilbert PONTÉ et sa compagnie vous donnent rendez-vous pour une soirée poétique et musicale. vous pourrez apporter un de vos poèmes favoris et, si vous le désirez, le partager pendant la soirée.

20h, Petit Théâtre des Brousses

► Réservation indispensable à labirba@outlook.com ou au
06.84.08.36.50

Soirée dansante

par Val'On Danse



Animée par Jean-François DELTA
Au programme : danse en couple, danse en ligne, danse pour tous
Entrée 10 € - boisson gratuite

21h, espace Paul GUIMARD

► Renseignements : 06.48.27.13.77
ou 06.36.96.05.47
val.on.danse@gmail.com

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 MARS

Bourse d'été

par la Boîte à Malice

Plus d'informations p.13

Salle polyvalente (Bonnaëuvre)

LUNDI 27 MARS

Marche du club

par le Club des Jonquilles

9h, salle du Lavoir

Pause conviviale

par La Pause Solid'Erdre

Activité du mois : scrapbooking

14h-17h, La Pause Solid'Erdre

JEUDI 30 MARS

Rencontre du club

par le Club de la Fraternité

13h30, salle du club (Vritz)

SAMEDI 1^{ER} AVRIL

Bourse printemps/été

par l'APEL Sainte Anne

Plus d'informations p.13

8h30-14h30, salle omnisports (Freigné)

Concours de la chanson française

par le Comité des fêtes de Saint-Mars-la-Jaille



Public, amoureux de la chanson française, venez nombreux partager une journée et soirée de divertissement et de plaisir en chanson autour d'un jury de qualité et de candidat(e)s aux voix magnifiques.

14h30 / 19h30, espace Paul GUIMARD

► Renseignements : 06.76.77.60.10
ou 02.40.56.96.31 -
comitedesfetes.smlj@gmail.com -
comite-des-fetes-smlj.e-monsite.com
- Facebook (groupe) : concours de la chanson française

POTICHE

VallonScènes

SAISON CULTURELLE 2022-2023



BILLETTERIE



C^{IE} SPECTABILIS
ET C^{IE} PIMENT
LANGUE D'OISEAU



Théâtre comédie

VEN.
03 MARS
20h30

ESPACE GUIMARD
Saint-Mars-la-Jaille

vallons-de-l'Erdre